L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 27 JANVIER 1854.

Rédigé et publié par
G. P. WEISSE & Cont.
Propriétaires-Propriétaires:
G. P. WEISSE. N. DUFOUR.
E. DUVERGER. S. MARRY.
N° 85, RUE DES CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 27 JANVIER.

☞ Pour le BULLETIN COMMERCIAL et la LISTE MARITIME, ainsi que les annonces D'AMUSEMENT, voir la 3ème page.

ECARTS LEGISLATIFS.

M. Roberts, un des représentans de la ville à la législature, a présenté lundi dernier une série de résolutions dont le télégraphe nous a déjà dit un mot. La *Gazette de Baton-Rouge* les publie. Les deux premières résolutions appuyent le position prise par M. Marcy au sujet de l'affaire Kheats. Comme à peu près tout le monde a été d'accord sur la sagesse des principes posés par le secrétaire d'Etat, l'approbation de M. Roberts ou de la législature n'ajoute rien à l'acte du gouvernement.

La troisième résolution approuve les sentimens exprimés par le gouverneur à propos de l'île de Cuba. C'est jusqu'à ce que nous avons le plus admiré dans le message de M. Hebert. S'il se fut borné aux affaires de l'Etat, nous n'aurions eu que des éloges à accorder au gouverneur. Mais pourquoi s'étendre sans nécessité sur des projets que rien encore n'est venu confirmer? Savons-nous si l'Espagne a réellement l'intention d'adopter pour sa colonie le désastreux système d'apprentissage, afin de préparer graduellement l'extinction de l'esclavage? C'est possible, mais sera-t-il bien sûr que nous en savons là-dessus rien de positif.

La quatrième, la cinquième et la sixième résolution sont les plus importantes. Bien qu'il y ait dans les termes et dans les idées de l'ensemble une certaine confusion, nous comprenons assez ce pensée pour deviner qu'il s'agit de tout laisser entreprendre contre le gouvernement établi à Cuba. M. Roberts s'élève contre toute espèce d'intervention, mais il maintient que les citoyens ont le droit de manifester ouvertement leurs sympathies et que le gouvernement général ne doit pas faire obstacle à la manifestation de ces sympathies. Si nous comprenons bien cette phraséologie assez obscure, M. Roberts demande tout simplement que le gouvernement laisse faire les aventuriers qui se proposent la conquête de Cuba. Ainsi M. Pierce approuve qu'il s'organise à la Nlle-Orléans ou ailleurs une expédition dont on ne cèdera pas le but, mais il fermera les yeux, et il donnera à ses officiers l'ordre de ne point inquiéter les flibustiers. Est-ce là ce que l'on exige de gouvernement? Alors on veut qu'il remplace la loyauté par l'hypocrisie, qu'il dise à une nation amie: Je sais votre alliée, et qu'il favorise ouvertement par son inaction les projets criminels tramés contre cette nation. Ah! M. Roberts nous en dit beaucoup, ce n'est pas le cas de le dire, indigne d'un peuple aussi honnête, ce rôle de dupe et de complice qu'on voudrait nous faire jouer. Soyons franchement les ennemis de gouvernement espagnol, mais ne cherchons à tromper personne. Si nous voulons que les Espagnols soient libres et indépendans, disons à l'Espagne que tel est notre désir et subissons les conséquences de notre sincérité.

Mais n'est il pas absurde de vouloir dévancer les Cubains eux-mêmes? Attendons qu'ils proclament l'indépendance de l'île, il sera temps alors de parler de secours et de sympathies *actives*. Jusqu'à l'intervention des citoyens est criminelle, et le gouvernement doit s'y opposer de toutes ses forces.

Nous espérons que la législature ne rétractera pas ses résolutions. Elles ne sont dignes ni des chambres ni du peuple qu'elles représentent. Il ne faut pas que nous donnions ce scandale au monde civilisé. S'il ne s'agissait que d'exposer d'argent nous n'aurions rien à dire, car nous nous n'empêchent pas de venir librement ou encore de ses amis, ceux-ci se proposent-ils de renverser un gouvernement établi. Mais par sympathies actives M. Roberts signifie, si nous ne nous trompons, tout autre chose. Il veut parler des expéditions de volontaires ou d'aventuriers. Le gouvernement peut il ne pas s'opposer à cette violation de son droit? Doit-il permettre à quelques individus de compromettre ainsi la paix de l'Union? Non, certes. M. Pierce vient d'ailleurs de donner à cette grande et sacrée vérité un nouveau et éclatant respect des traités en déniant dans une proclamation la criminelle tentative d'une poignée d'aventuriers sur la Basse Californie. Le président est pourtant un démocrate fort avancé. Notre législature locale hésiterait-elle à suivre son exemple?

RAPPORT DU TRESORIER D'ETAT.

Le rapport du trésorier n'est pas long, et c'est là déjà un titre du lecteur une grande reconnaissance. Il restait au trésor le 31 décembre dernier, une balance de $1,162,127—30. Les recettes de l'année, y compris un emprunt de $756,000 se sont élevées à $2,002,938—26, et les dépenses à $1,340,810—96.

Les municipalités de la Nlle-Orléans devaient à l'Etat une somme considérable pour l'intérêt avancé par celui-ci sur des bons émises vertu de la loi du 30 Nov. 1852 pendant la session de 1852, ainsi que pour la différence de 1 pour cent en faveur de l'Etat sur les bénéfices entre le taux de 6 pour cent payé par les municipalités et le taux donné à l'Etat par les Municipalités pour les bons émis par l'Etat avant mis en leur faveur. Le trésorier a fait un règlement et c'est fait d'après pour cent d'intérêt sur l'intérêt avancé. La somme ainsi réalisée est de $21,070.

Un compte distinct entre chaque Municipalité a été présenté le 21 mai 1853 aux commissaires de la dette consolidée de la ville de la Nlle-Orléans pour le montant dû à l'Etat par lesdites Municipalités et résultant de la différence de 1 pour cent d'intérêt signalée plus haut. Le total s'élève à $7,414—96. Il n'y a pas encore eu de règlement et le trésorier engage la Législature à occuper de ce sujet.

Proclamation du Président.

Le Président vient de publier une proclamation à l'occasion de l'expédition illégale de Walker et de ses aventuriers. Bien se motive en gênant l'invasion de la Basse Californie, et nous sommes heureux de voir M. Pierce user de rigueur. Les habitans de la province mexicaine n'ont pas appelé les Américains à leurs secours, ils n'ont pas intention de s'insurger contre leur gouvernement, et, bien que celui-ci les ait peut-être négligés, du moment qu'ils ne se plaignent pas nul n'a le droit de les trouver plus malheureux qu'ils ne le croient eux-mêmes et de les forcer à coupe de fusil de s'ériger en république indépendante.

M. Pierce déclare qu'il a appris qu'une expédition était partie de la Californie pour envahir une province du Mexique et que d'autres expéditions s'organisaient dans le même but aux Etats-Unis. Or, comme ils violent par là le traité de paix et d'amitié que nous lie au Mexique, nous ils portent atteinte à notre dignité nationale et qu'ils compromettent la paix du pays, le président avertit les aventuriers que les lois leur seront rigoureusement appliquées. Il engage en outre les citoyens à s'opposer par tous les moyens légaux à l'exécution de ces crimineles entreprises qu'il signale, et il rappelle aux officiers civils et militaires de gouvernement qu'ils doivent faire tous leurs efforts pour arrêter et mettre en jugement les individus qui violent les lois de l'Union et attaquent à un nation amie.

CONGRES.

SENAT—17 janvier.—M. Walker rapporte un bill pour faire don au Wisconsin d'une certaine réserve particulier. Ce bill est pris en considération et passé.

Le président de séance reçoit à cette dernière assemblée une lettre du directeur-général des Postes en réponse à une résolution recommandant au gouvernement des explications sur le perpétuel retard de la malle du Nord. Le directeur-général attribue ces retards au mauvais état de certains chemins de fer, aux neiges amoncelées par les grandes routes etc.

Un bill est présenté pour étendre à la Californie le système de la présomption.

M. Turner annonce qu'il présentera un amendement au bill organisant le territoire de Nebraska, le dit amendement devant déclarer que le compromis du Missouri sera mis en vigueur dans ledit territoire.

M. Hamlin rapporte un bill allouant $5,000,000 en paiement des indemnités.

CHAMBRE DES REPRESENTANS.—L'amendement de la résolution touchant les remerciemens que le Congrès se propose d'offrir aux marins qui ont sauvé les passagers du San Francisco, est adopté.

Les comités spéciaux nommés sont ceux chargés de la réforme de M. Ewing proposant un amendement à la Constitution sur le mode d'élection du président et de vice-président des Etats-Unis, recommandant de nommer un comité composé de neuf membres de la Chambre et de cinq du Sénat pour examiner la résolution et faire un rapport.

L'amendement que M. Ewing propose d'introduire dans la constitution porte que les électeurs seront supposés et que chaque Etat nomme directement par district pour le président et le vice-président.

SENAT—le janvier—M. Cooper présente un bill reportant des terres à l'Etat de la Pennsylvanie pour le permettre de construire un chemin de fer Sunbury et d'Erie. Le bill est référé au comité.

CHAMBRE DES REPRESENTANTS.—M. Cooper désigne pour former le comité chargé d'informer de quelle manière le Congrès pourrait exprimer ses remerciemens aux marins des bateaux de vapeur San Francisco, MM. Chandler, McMullen, Cushing, Frost, Hinck, Vansant, Eddy, Howard et Crocker.

M. Bertrand, du comité des affaires militaires, rapporte un bill relatif aux invalides des Pensions, lequel est référé au comité général. Il prétendent également un bill pour vendre un jeune ours trouvé en vie attaché à bord du San Francisco lors de sa perte de sa cargaison.

La Chambre vote ensuite un bill étendu de la ville de Quincy, dans l'Illinois, en ville.

Un bill relatif au port de Wilmington, Delaware, est adopté. M. Dowdell fait adopter quelques pièces pour faire un bill pour allouer des indemnités de la guerre. Le bill passe et est envoyé au sénat.

M. Bennett fait adopter un amendement à la loi du 3 mars 1853 qui prescrit de nouvelles dispositions pour l'administration de la justice dans les grandes routes.

Un bill est présenté pour étendre à la Californie le système de la présomption.

M. Turner annonce qu'il présentera un amendement au bill organisant le territoire de Nebraska, le dit amendement devant déclarer que le compromis du Missouri sera mis en vigueur dans ledit territoire.

M. Hamlin rapporte un bill allouant $5,000,000 en paiement des indemnités.

CHAMBRE DES REPRESENTANTS.—L'amendement de la résolution touchant les remerciemens que le Congrès se propose d'offrir aux marins qui ont sauvé les passagers du San Francisco, est adopté.

Les comités spéciaux nommés sont ceux chargés de la réforme de M. Ewing proposant un amendement à la Constitution sur le mode d'élection du président et de vice-président des Etats-Unis, recommandant de nommer un comité composé de neuf membres de la Chambre et de cinq du Sénat pour examiner la résolution et faire un rapport.

L'amendement que M. Ewing propose d'introduire dans la constitution porte que les électeurs seront supposés et que chaque Etat nomme directement par district pour le président et le vice-président.

SENAT—le janvier—M. Cooper présente un bill reportant des terres à l'Etat de la Pennsylvanie pour le permettre de construire un chemin de fer Sunbury et d'Erie. Le bill est référé au comité.

CHAMBRE DES REPRESENTANTS.—M. Cooper désigne pour former le comité chargé d'informer de quelle manière le Congrès pourrait exprimer ses remerciemens aux marins des bateaux de vapeur San Francisco, MM. Chandler, McMullen, Cushing, Frost, Hinck, Vansant, Eddy, Howard et Crocker.

M. Bertrand, du comité des affaires militaires, rapporte un bill relatif aux invalides des Pensions, lequel est référé au comité général. Il prétendent également un bill pour vendre un jeune ours trouvé en vie attaché à bord du San Francisco lors de sa perte de sa cargaison.

La Chambre vote ensuite un bill étendu de la ville de Quincy, dans l'Illinois, en ville.

Un bill relatif au port de Wilmington, Delaware, est adopté. M. Dowdell fait adopter quelques pièces pour faire un bill pour allouer des indemnités de la guerre. Le bill passe et est envoyé au sénat.

M. Bennett fait adopter un amendement à la loi du 3 mars 1853 qui prescrit de nouvelles dispositions pour l'administration de la justice dans les grandes routes.

CONSEIL DES ASSISTANS ALDERMEN.

JEUDI SOIR.

Réunion extraordinaire du Conseil. — Quatorze membres sont présens.

M. Watkins présente une résolution qui semble dirigée contre le règlement, mais dit ne doit avoir d'effet que pendant la présente séance. Le président dit qu'il ne pense pas que la résolution soit à l'ordre, et M. Derbès se prononce dans le même sens. M. Stark s'oppose à ce que l'on délibère sur cette résolution, ce n'est ceile pour laquelle le Conseil a été convoqué spécialement. La résolution de M. Watkins est mise aux voix et repoussée par 8 v. contre 5.

Le maire, dans une communication adressée au Conseil, annonce à cette assemblée que les Médah Temro a laissé 600,000 pour la fondation d'un Dépôt de Mendicité à la Nouvelle-Orléans. Sur la proposition de M. Purvis, le legs est accepté, et il est résolu qu'un comité composé sera nommé pour réaliser le vœu du testateur. La commission Assistans Aldermen se compose du président du Conseil et de MM. Purvis, Derbès, Wright et Hoerman.

Sur la proposition de M. O'Sullivan, la question de la nouvelle répartition de représentans de la ville est réservée à un comité spécial, mais sur la proposition de M. Hoerman, le vote est reconsidéré. Le 1er et le 2e précinctes ne sont pas changés. Les limites du 3e précinct sont dégagées, mais telles qu'il ne résulte pas de ce changement de nouvelles dépenses. Les membres s'entendent à peu qu'ils finissent par référer la question à un comité, mais la moitié des membres désignés pour le former se refusent à en faire partie. Le Conseil se décide alors à décharger le comité, et les rapporteurs profitent de ce moment pour se retirer.

HAVANE.

Le steamer Philadelphia, capitaine Budd, est arrivé hier dans notre port venant de New York et la Havane. Les journaux de cette dernière ville ne nous apprennent rien de nouveau. Les récoltes s'annoncent assez bien dans l'île et le temps était magnifique.

EXPEDITION DU DR. KANE.— On sait que le Dr. Kane, chirurgian de marine, est parti dernièrement pour les mers polaires. Son voyage a un double but, chercher à découvrir les traces de sir John Franklin perdu il y a plus de huit ans pour les régions désolées où s'aventure à ce jour le Dr. Kane, et faire une série d'observations scientifiques dans les meilleures conditions possibles de succès. La première lettre reçue du Dr. Kane depuis son départ est datée d'Upernavik, 20 juillet. Il écrit que son intention est de rester à bord du brick tant qu'il pourra, et de chercher un port à l'est de Smith's Sound. Il ne propose des qu'il aura jeté l'ancre de confier son navire au second, de s'embarquer dans sa chaloupe avec sept matelots et quelques Esquimaux et, profitant des courants qui se dirigent vers le sud, de continuer son voyage au nord.

SPECTACLES.

THEATRE D'ORLEANS—Demain, samedi, "la Reine de l'hyre" avec MM. Lapierre, Lacrois, Bébéot et Mlle Grégoire.

La reprise de "Moïse" sera positivement lieu lundi prochain.

THEATRE ST-CHARLES.—La cinquième représentation des Ravel et de la troupe de ballet de Hilda a lieu ce soir. Le programme que l'on trouvera dans une autre colonne est on ne peut varié. Mlle Pagani est une charmante personne et une danseuse de mérite. Elle a été couverte d'applaudissemens mercredi soir dans la *Bayadère*. On dit beaucoup de bien de Mlle Zoe qui fait partie de la même troupe. Mlles Lavigne et Balas secondent avec talent les deux premiers sujets que nous venons de nommer.

THEATRE DES VARIETES—Mlle Soto danse encore au théâtre des Variétés, et y obtient chaque soir un nouveau succès. Le spectacle d'aujourd'hui est composé de manière à satisfaire ceux qui veulent avant tout la variété.

CIRQUE DE BAR RICO.—C'est aujourd'hui le bénéfice d'un des meilleurs écuyers de Dan Rice,—Jimmy Reynolds. Le directeur annonce les débuts d'un jeune homme de cette ville comme clown. Mme Tourniaire et la troupe tragique obtiendront leur succès accoutumé.

MENAGERIE DE VAN AMBURGH—Un des spectacles les plus populaires qu'il y ait en ce moment à la Nouvelle-Orléans est la ménagerie de Van Amburgh. La foule continue à y prendre avec empressement.

CHRONIQUE LOCALE.

Premier District.

VOIES DE FAIT — Michel Runnell a été arrêté pour avoir battu et maltraité Bernard Carrière, propriétaire de cabaret, dans la rue Royale.

Le recorder lui a annoncé qu'il aurait à donner un cautionnement de $250 ou qu'il devrait passer quinze jours en prison.

VOL.—John L. Parker comparaîtra ce matin devant le recorder sous la prévention d'avoir volé le magasin de M. W. W. Fryer et d'y avoir volé de l'argent.

DRIFT ET ASSAUT.—Charles Sigar a déclaré hier au recorder que dans la nuit du 25 décembre dernier, poignardé M. Louis Frigero, comparaissant hier matin devant le recorder pour blessures graves, le dit Sigar, se trouvant occupant dans la société et le talent des acteurs qu'ils ont employés, n'avait rien à ajouter au nombreux témoignages qui ont été entendus. Le recorder interrogé plusieurs témoins, a envoyé le dossier à la Première Cour de la Paix de la ville de la Nouvelle-Orléans, pour y être jugé et répondre de sa comparution devant ce tribunal.

M. Christian Rouhion soutenant l'accusation, M. Cyprien Dufour présentait la défense.

INJURES—Margaret, servante employée à l'Hôtel du Commerce, a comparu devant l'adjoint de police Nelson Dans les Bureaux.

ACCUSATION DE VOL.—Le recorder a renvoyé à un autre jour l'interrogatoire de Bernard Carrière, contre lequel une accusation de vol a été portée.

Ecriture et Tonnelles Livres.

Les citoyens ou les étrangers qui désirent acquérir une belle *écriture* ou une connaissance approfondie de la *tenue des livres* et ceux qui veulent que leurs enfans apprennent ces deux branches en peu de jours au lieu d'y consacrer des années inutilement, sont priés de jeter les yeux sur l'annonce de M. Dorsenaudon l'Académie est située au No 106, rue du Canal. L'écriture et la tenue des livres ne sont plus des arts d'agrément; elles sont fait gagner notre vie. Une écriture illisible traîne un manque de goût, de connaissances nécessaires au commerce et souvent cette souvent cela qu'il est de perte en ce fait qu'il est propose. M. Dolbear garantit le succès de tous ses élèves.

LA SEÑORITA SOTO.

Après retirada Fuoy Esler de la scène Cosmographica en les pittoresques ordilles del lago Como, dejando corrido para siempre el lienzo del Teatro que tanto brillo ha dado á su fama, cuando se alzaba un astro nuevo en el horizonte de Espada. Consideraciones luminosas alzadas en los dos confines de Europa. Si no quisiéremos considerar á la Señorita Soto mas que como una artista, no podremos menos de comparar la Sylfid Alessandrina con la Espadola y á la Espanoleuse la maya.

Pero quien quiera pintar aquí no es solo á una artista de primer rango que nos sorprendio por primera vez por la hermosura y perfección de su estilo en el baile, sabiendo con la mayor exactitud é limpieza, siguiendo todas las reglas del arte, desde los puntos mas sencillos, hasta los mas difíciles de una manera portentosa y elevada; he que quiere pintar aquí es el cuadro de pasa para seguir nuestro artículo anterior á una joven de brillante presencia, de ojos bonesta, ternosos, vivos y penetrantes que no dicen. Largos y abundosos cabellos negros como el ébano en dilatadas trenzas rodean su cabeza. El color de su rostro es aterciopelado pecaria, pero es cutis estan delicado como el mas rico terciopelo. Sejas negras y bien pobladas que hacen resaltar mas la blancura de su frente. Sus ojos son de un color tostado que ellas de blanquísimos dientes tiene una sonrisa particular pero agradable, y cuando desfloro sus labios de coral, la hacen del todo cautivara; su talle es gentil, lo mas bien formado, y es andar majestuoso. Su cuerpo estan bien echo, que guarda todas las proporciones de una obra del todo bien acabada. Su pie es pequeño, son las de un niño. Muy rarga vasos se halla en una mis persona tantas gracias reunidas. Hemos descrito brevemente la Señorita Soto, y la Señorita Soto, para negarla en el viage de Europa hasta nuestra ciudad que tan agradables impresiones nos ha causado.

Después de haber adquirido como hemos dicho una reputacion bien merecida y haberse echo un nombre entre las notabilidades de su genero, no en pensaba que en Europa, y en particular en Francia, la Opera Comica, los empresarios de los principales Teatros del nuevo mundo con noble celo de rivalidad, nadie dempuse en pos de las mejores artistas que pueden ofrecer á sus ciudadanos. Los Teatros del nuevo mundo con noble celo de rivalidad, nadie dempuse en pos de las mejores artistas que pueden ofrecer á sus ciudadanos. La bella hija del Guadalquivir bien pronto fué solicitada con empeño por el empresario del Teatro de Nlle de la ciudad de Nuevo York.

Si hemos de dar crédito á los diarios de aquella capital, no fueron inferiores las empresas del empresario. La Señorita Soto ha tenido que dar la Señorita Soto en un Teatro mayor del opulento de los oroulente centenares, todos los noches se hallaba llena, tambien aquel pueblo que nos ha visto que jamas habian visto otra que la Española.

Nos causa gran satisfaccion leer los brillantes artículos que le han dedicado los periódicos de Boston, Mayen, Albany, Filadelfia, Baltimore, Washington y demas ciudades que ha trabajado, esto es muy significativo cuando espontaneamente y con imparcialidad se juzgaba una artista que por primera vez se presenta en un teatro de reconocerse mérito. Nosotros como hemos dicho la hemos visto trabajar en el Teatro de Orleans y en el de Varietes, nos sorprendió de una manera agradable, jamas hemos tenido en este medio otra bailarina de carácter Español que la Ignacia Lopez, nosotros hemos visto en Madrid, Sevilla, Malaga, Granada, Cadiz, Barcelona, en muchos pueblos ningunas la reunian en conjunto de circunstancias tanto tan apreciables. Hemos visto la *Fany Esler*, usted es su amiga, y es preciso que le diga que hay dos bailarinas que se le pueda comparar; tambien hemos visto á la gran Taglioni y á la Carlota Grisi en Kaczpo, centinelas de una antigua de gran carácter, no atrevecimiento á decir que la Señorita Soto hay los consigelo por modelo con los lecciones que le ha dado, pero ahora que la Señorita Soto ha sido elegido de la Opera del Teatro de la Opera de Paris.

En pocos de Nuevo-Orleans ó ha pasado en un tiempo, ó, lo, cada, pasado y ha conseguido fácilmente á estudiarse, y la Teatro es conquistado fácilmente á estudiarse, y la Teatro con entusiasmo entusiasmadamente, pero, de nuevo, con entusiasmo entusiasmadamente, pero, de nuevo, con entusiasmo entusiasmadamente, pero, de nuevo,